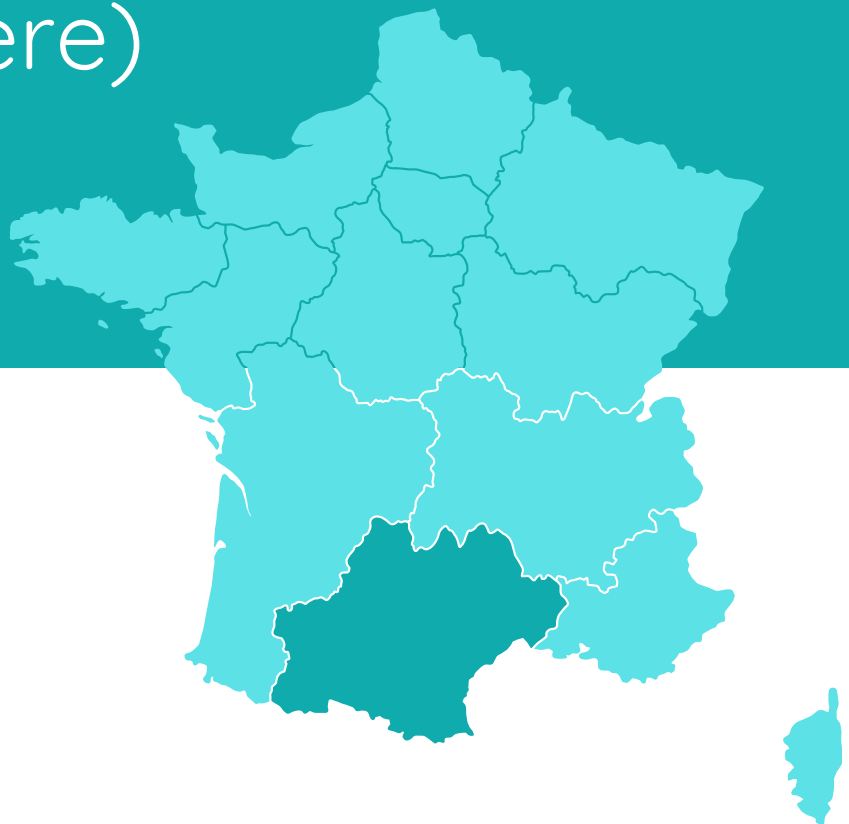


PORTRAIT

de quartiers

Mende (Lozère)



LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'OCCITANIE

CHIFFRES CLÉS [1]

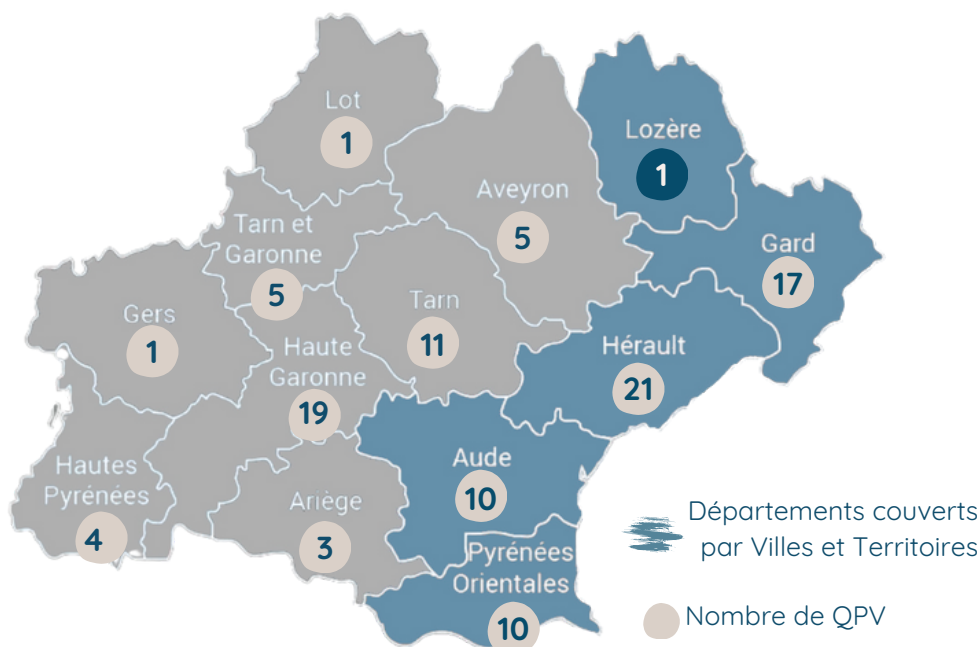
393 100 habitants

108 quartiers prioritaires

7% de la population

65 modification de périmètres
Dont Bédarieux

8 communes entrantes [2]



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.3%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 1.4
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 33.2%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 29.9%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 57.8%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18.2%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 17.3%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 36.7%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 18.2%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17%
- Part des logements vacants : 14.9%



EMPLOI

- Taux de chômage : 31.8%
- Taux d'emploi : 40.9%
- Taux d'emploi des femmes : 35.3%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 22.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.5%

Repères

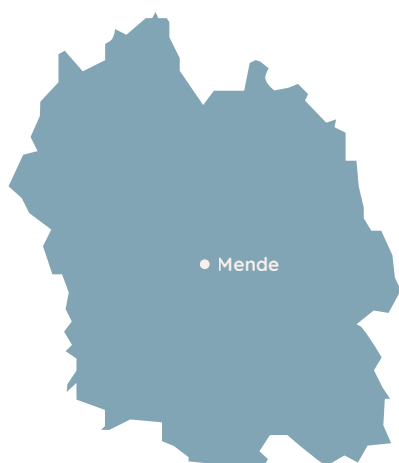
[1] Insee : [Données 2020](#) / [2] : En savoir + : [Site de la DREETS](#)



LE QUARTIER PRIORITAIRE FONTANILLES DE MENDE

©Crédit photo : ville de Mende

Un QPV de type “Petit quartier familial et dynamique” [4]



Le quartier est classé en zone prioritaire depuis le 1er janvier 2024.

La commune de Mende compte **1 050** habitants en QPV soit **1.4%** de sa population municipale.

Le quartier est implanté dans une ville dotée d'un riche patrimoine historique et culturel, et d'un environnement naturel de haute qualité.

Démographie

Part des moins de 25 ans : 35.2%

Part des 75 ans et + : 4.4%

Indice de jeunesse : 1.4

Part des femmes : 50.6%

Taux de familles monoparentales : 28.1%

Education

Part de la population sans diplôme : 42.2%

Part de la population ayant un diplôme inf. au BAC : 22.3%

Part de la population avec un BAC + 2 et + : 17.8%

Taux de scolarisation des 15/24 ans : 65.3%

Emploi

Taux d'emploi : 60.1%

Taux d'emploi des femmes : 53.1%

Taux d'emploi des 15/24 ans : 39%

Taux d'emploi des 55/64 ans : 32.5%

Taux de chômage : 16.9%

Logement

Part des emménagements à moins de 2 ans : 13.5%

Part des emménagements à plus de 10 ans : 46.3%

Part des ménages propriétaire propriétaires : 4.2%

Part des logements suroccupés : 4.5%

Pauvreté

Taux de pauvreté au seuil de 60% : 37%

Source

[4] Selon la typologie proposée par l'Insee : [Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté, dossier Occitanie](#), n°7, juillet 2018

LE QUARTIER FONTANILLES DE MENDE

LES MESURES, EXPÉRIMENTATIONS, DISPOSITIFS LOCAUX DÉPLOYÉS À BÉDARIEUX

Nous présentons ici quelques cadres d'intervention et dispositifs localement déployés (politique de la ville et Droit commun) qui s'articulent avec l'action du contrat de ville.

Pour en découvrir davantage

Cliquez sur les passages surlignés en orange

ACCÈS AUX DROITS / SANTÉ

Maison France Service
Contrat local de santé
(CLS)

HABITAT CADRE DE VIE

- Petites villes de demain (PVD)
- [Action cœur de ville](#)
- GUSP

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Conseil intercommunal
de sécurité et de
prévention de la
délinquance ([CISPD](#))



Accédez à [la carte interactive du SIG Ville](#)



LE CONTRAT DE VILLE

La gouvernance s'organise au travers des trois instances classiques d'un contrat de ville : un comité de pilotage, un comité technique et de quatre "groupes de travail locaux contrat de ville" :

1. Emploi et dynamisme économique
2. Éducation, jeunesse et parentalité
3. Tranquillité publique et cadre de vie
4. Accès aux droits et lien social.

Le contrat de ville est co-piloté par l'EPCI qui est cheffe de file, la Ville qui facilite l'opérationnalité de la programmation, et l'Etat "garant" et facilitateur".

La participation est incarnée dans ce contrat de ville par le conseil de quartier composé de 19 habitants et de 19 élus, à qui les co-pilotes confèrent le rôle d'interface entre les services de la ville et la population :

“ —

Il se réunit quatre à cinq fois par an, il peut être consulté par le maire et formuler des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville. Le maire peut également les associer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville. Le conseil de quartier n'a pas de pouvoir de décision. C'est donc un relai entre les services de la mairie et la population du quartier, sans en être un représentant, ni de l'un, ni de l'autre.

Extrait du contrat de ville

— ”

LES SIGNATAIRES

Collectivités

Conseil régional
Conseil départemental
Communauté de communes du Cœur de Lozère
Ville de Mende

Etat

DDETSPP
DDT
DDFIP

Autres partenaires

Caisse Communes de
Sécurité Sociale Lozère
CIAS
ARS
DSDEN
France travail
CCI et CMA
Bailleur social (1)



LE CONTRAT DE VILLE

LES GRANDES PRIORITÉS DU CONTRAT DE VILLE



EMPLOI ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE

- 1/ Créer une maison de l'emploi et de l'entrepreneuriat
- 2/ Organiser des événements ponctuels multi-partenariaux et autres actions de communication dans le quartier visant à promouvoir les dispositifs



ÉDUCATION, JEUNESSE ET PARENTALITÉ

- 1/ Créer une Maison pour Tous
- 2/ Initier un programme de réussite éducative (PRE), incluant la création d'un poste de référent coordinateur



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE CADRE DE VIE

- 1/ Aménager des lieux et équipements afin de favoriser le vivre ensemble, la rencontre intergénérationnelle et multiculturelle, le développement du civisme.
- 2/ Créer les aménagements et infrastructures dans le respect de l'environnement
- 3/ Sensibilisation et d'éducation aux gestes écocitoyens
- 4/ Renforcer la médiation sociale



ACCÈS AUX DROITS LIEN SOCIAL

- 1/ Offrir un lieu d'accompagnement personnalisé aux démarches administratives du quotidien
- 2/ Faire du quartier le centre névralgique de la vie associative de la Ville de Mende
- 3/ Développer une offre de proximité aux politiques de prévention, en lien avec la Maison pour Tous

[Consulter le contrat engagements quartiers 2030 de Mende](#)

CONTACTS UTILES

Sandra FREY, DDETSPP : sandra.frey@lozere.gouv.fr

Romain VIDAL, DGA Solidarité, Directeur du CIASI : rvidal.cias@coeurdelozere.fr

FOCUS

Une 1ère année de programmation

ANNÉE 2024/2025

ANNÉE DE LANCEMENT DU CONTRAT DE VILLE

Pour sa première année de mise en route le contrat de ville a financé une dizaine d'actions :

- **Ouvrir le quartier vers la ville** (Randonnée gourmande et animations sur la place de la Fraternité) et possibilité offerte aux habitants de bénéficier de tarifs promotionnels pour des activités et des spectacles sur la ville.
- **Soutien scolaire** des enfants (sensibilisation des enseignants actuellement en cours)
- **Ateliers cuisine**/repas à la maison de quartier
- Lieu d'accueil enfants/parents (**LAEP**) 2 jours par semaine dans une maison de quartier ; ateliers nutrition, ateliers en familles. [en savoir plus](#)
- Un bus permet à des **seniors** du quartier de venir **se restaurer et participer aux activités** mises en place par le CIAS (Gym Equilibre en période scolaire, ateliers jeux intergénérationnels avec les enfants du centre de loisirs en période de vacances).
- **Ateliers de boxe** éducative pour les 10-15 ans et achat de matériel sportif
- **Ateliers d'éveil à la lecture** pour les tout-petits et atelier rap jeunesse pour les plus grands avec captation audio/vidéo
- **Atelier radio** hebdomadaire pour adolescents et enregistrement de plateaux radio au sein du quartier
- **Ateliers gratuits d'information** sur les droits des locataires et les économies d'énergies et permanences gratuites sur les questions juridiques et en matière d'énergie, à la Maison de quartier. [En savoir plus](#)
- **Accompagnement personnalisé à la formation** pour les jeunes adultes avec parcours découverte des métiers préparés au CFA de Mende
- **Campagne d'information sur le droit des femmes et des familles** et animation/débat autour des valeurs républicaines d'égalité homme/femme, de mixité et de non-discrimination.

En savoir +

